



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°18/030  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-154 le 15 mars 2019, portant sur la dépendance du domaine public située Route Industrielle/Route du Pont VIII sur la commune de Gonfreville l'Orcher en vue d'y exploiter une route destinée au passage des colis lourds.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : parcelle située sur un délaissé et traversée par des canalisations de vapeur reliant deux sites de la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE.

Description de la dépendance : Parcelle de terrain d'une superficie de 3 517 m<sup>2</sup>.  
Durée de la convention : 3 ans et 1 mois à compter du 01/12/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **22/03/2019**